



Compte rendu Conseil de quartier République Jeudi 12 mars 2015

Collège Elus :

Présents : M. Péridon, vice Président, Mme Fleury, Mme Kozac, M. Leray
Excusée : Mme Fourgeux

Collège habitants :

Présents : M. Boutault, Co-vice Président, M. Dufour, Mme Dutein, M. Herin, M. Klein, M. Paoli Sambagoto, M. Thobie
Excusés : M. André, M. Leconte,

Représentant du monde professionnel coopté : M. Poty

Administration :

Présentes : Mme Lacombe, Directeur Communication, Innovation et Moyens Généraux,
Mme Boyer, Responsable Conseils de Quartier et Dynamique Commerciale

En préambule, un point sur le fonctionnement des conseils de quartier est proposé par M. Péridon, qui rappelle l'esprit de la démarche participative des conseils de quartier.

Les points inscrits à l'ordre du jour doivent être donnés suite à une concertation entre les membres du collège habitants et avec les habitants du quartier, sur des problématiques d'intérêt général.

Il est important que le collège habitants parvienne à s'organiser en amont des conseils de quartier. Pour cela, le collège habitants propose de fixer dès la fin de la séance la date de leur prochaine réunion interne.

1. Validation du compte rendu du conseil de quartier du 25 novembre 2014

2. Demande de ralentisseurs rue Louise Michel et rue Jacques Viret

La circulation dans ces rues ne justifie pas l'installation de ralentisseurs (fréquence et vitesse). Il n'y aura donc pas de décision prise en ce sens.

3. Revêtement de la contre allée du marché

La contre allée du marché a été bitumée de façon provisoire, et pas en totalité, ce qui explique la présence de flaques d'eau à certains endroits. La seconde tranche des travaux de voirie, qui concerne la rue de Varennes et la totalité de la contre allée du Marché, est prévu en 2015. Elle sera programmée après le vote du budget qui aura lieu lors du conseil municipal du 23 mars 2015.

La problématique du stationnement sur l'esplanade du marché a été abordée. Le stationnement est interdit sur l'esplanade, sauf pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) pour qui une place supplémentaire vient d'être réalisée en plus des deux qui étaient déjà tracées. La Police Municipale est présente les jours de marché et des panneaux de signalisation sont installés sur l'esplanade. Des verbalisations sont dressées.

4. Présence de mégots de cigarette sur les trottoirs

Un courrier signé de Gaëlle Rackelboom, maire-adjoint en charge de la dynamique commerciale, a été adressé le 25 février 2015 à tous les commerces concernés, pour les sensibiliser à la mise à disposition de cendriers devant chez eux et leur rappeler qu'ils doivent entretenir leur trottoir.

M. Boutault précise qu'un café a récemment installé une affiche sur sa façade pour sensibiliser ses clients.

5. Demande de point d'eau à la Borne Blanche

Des devis avaient déjà été réalisés, mais cette demande s'avère complexe sur le plan technique et onéreuse. Elle n'est donc pas prévue.

6. Signalements divers concernant la résidence des Etriviers

M. Poty et M. Dufour, qui ont rencontré les représentants de l'AFUL, remercient la mairie pour les interventions déjà réalisées.

M Péridon précise que pour ces questions, il n'est pas nécessaire d'attendre le conseil de quartier, elles doivent être transmises directement au Centre Technique Municipal pour une prise en charge plus rapide.

- Eclairage public : nous constatons qu'il faut procéder au remplacement de la lampe au niveau de l'angle du 1 rue du Loing.

La lampe du 1 rue du Loing est changée régulièrement mais elle est vite vandalisée après son remplacement. Le dernier remplacement a été fait le 18 février.

- A l'angle du 1 rue du Loing les racines d'un arbre ont défoncé l'asphalte. 50% des travaux ont été réalisés en fin d'année 2014 sur le côté du parking mais pas sur l'autre, pourquoi ?

La partie du parking qui été dégradée à l'angle du 1 rue du Loing, et qui est située sur le domaine public, a été reprise par la commune. Le côté situé devant la porte du 1 rue de Loing n'est pas situé sur le domaine public. Les travaux sont donc à la charge de la copropriété. Il n'est pas envisageable que les travaux soient réalisés en même temps par la commune et la copropriété du fait des votes des budgets qui n'interviennent pas nécessairement au même moment.

- **Les bandes jaunes s'effacent sur le périmètre de la résidence des Etriviers**

Le Centre Technique Municipal va procéder à des vérifications mais ne garantit pas de retracer l'ensemble des bandes jaunes.

- **Affaissement de la chaussée qui prend de l'ampleur depuis deux ans devant le 8 rue du Lunain et qui mérite d'être examiné par les personnels compétents.**

Une demande d'intervention a été adressée à Eurovia.

- **La place circulaire rue du Lunain aurait besoin d'une restauration végétale. Conscient de l'impact économique, proposition de réaliser l'implantation d'une végétation arbusive à développement lent en remplacement des pissenlits et autres.**

La demande n'est pas prévue au budget cette année. Des plantations nouvelles nécessitent arrachage, terrassement, changement de terre, et arrosage régulier, ce qui représente un coût et du temps.

Un groupe de travail concernant la biodiversité a été mis en place depuis fin 2014. Ce groupe mène des réflexions concernant, entre autre, les plantations favorisant la biodiversité.

- **A l'angle de la rue du Loing et de Lunain : à la suite d'une intervention sur fuite de canalisation un trou a été rebouché mais non recouvert d'asphalte. La chaussée se dégrade donc rapidement.**

Une intervention a été réalisée par Eaux de Sénart pour reboucher le trou.

- **Dans la résidence rue du Loing et du Lunain, le souhait serait de procéder à l'élitage d'arbres qui prennent de la hauteur.**

Tous les arbres plantés à plus de 2m des limites de propriété ne sont pas limités en hauteur (code civil art 671). Des tailles sont réalisées, mais pas de façon systématique sur les mêmes arbres car trop d'élitage fragilise l'arbre.

Des branches trop gênantes ou dangereuses peuvent être signalées au CTM pour une intervention, mais globalement l'élitage fait l'objet d'une programmation.

7. Substitution éventuelle des poubelles actuelles par des conteneurs enterrés : Quelles sont les conditions requises pour qu'une étude soit menée et quels sont les modes de fonctionnement, accessibilité, financement ?

Progressivement les conteneurs à verres sont enterrés sur la commune. Il en existe actuellement Place de l'an 2000, à l'Hôtel de Ville, à la MJC et au marché.

Des conteneurs à ordures enterrés sont à l'étude sur les nouveaux programmes de la ferme de Violette, des Brandons, et de la rue Sermonoise.

Ces conteneurs requièrent des caractéristiques techniques particulières, telles que l'absence de réseaux enfouis et aériens, et une surface de 2.5m par 2.5m et 2.8m de profondeur pour un conteneur à verre.

Le coût est d'environ 7500€ pour le terrassement et 7500€ pour l'acquisition d'un conteneur.

8. Projet des Brandons

Le site des Brandons compte actuellement 220 logements. Les destructions des bâtiments seront programmées lorsque les nouvelles constructions seront réalisées.

Les nouveaux logements seront répartis sur 3 sites :

- Rue Batelière (programme en cours de construction) :
- Programme de la ferme des Violettes (49 logements dont 18 locatifs et 31 en accession à la propriété)
- Entre le site actuel des Brandons et la rue Sommeville (163 logements dont 96 en locatifs et 124 en accession à la propriété).

Il est rappelé que la réglementation porte de 20% à 25% la part de logements sociaux dans les communes et que Combs-la-Ville est actuellement à 23%.

9. Informations transmises par la commune :

- **Groupe de travail dépôts sauvages**

Le maire installera le groupe de travail le lundi 23 mars à 17h. Le représentant du quartier République est M. Thobie.

- **Travaux de la gare**

D'importants travaux de mise en accessibilité et de modernisation, financés par la Région Île-de-France, le STIF et SNCF ont débuté depuis le mois de janvier 2015, pour une durée d'environ 21 mois, afin de rendre les quais et les trains accessibles à tous (voyageurs en fauteuils roulants, avec des poussettes ou des bagages, personnes âgées...).

Les informations sont données dans le journal Rencontre du mois de mars et une information a été faite à la gare.

- **Scot – Carticipe**

Les collectivités doivent se doter d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) en 2017.

Le SCOT est un document de planification qui vise à mettre en cohérence, à l'échelle d'un bassin de population, les politiques locales qui concernent la vie quotidienne des habitants (urbanisme, habitat, déplacement, commerce...).

Un diagnostic de territoire a déjà été réalisé en 2014 par la communauté d'agglomération de Sénart. Aujourd'hui, la communauté d'agglomération de Sénart entre dans une phase de concertation avec des réunions publiques qui seront programmées et une concertation en ligne qui permet aux habitants de suggérer des idées ou recommandations pour le territoire.

Plateforme « je carticipe » en ligne du 1^{er} mars au 1^{er} juin, sur la plateforme: senart.carticipe.fr

- **Dates élections départementales**

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015. Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h.

- **Date des prochains conseils de quartier**

La réunion des co-vice-présidents se tiendra le mardi 26 mai 2015 à 19h à l'Hôtel de Ville.
Le prochain conseil de quartier aura lieu le jeudi 18 juin à 19h30.

10. Questions du public

Mme Simone Clermantine, habitante du quartier présente dans le public, soulève la problématique de la fermeture du guichet grande ligne à la gare SNCF.

F. Péridon indique que la fermeture du guichet est regrettable. La SNCF s'est appuyée sur les statistiques pour fermer ce guichet. Le guichet transilien est toujours en capacité de délivrer des billets grandes lignes mais la priorité est donnée à la délivrance de titres de transports Francilien.

Mme Clermantine explique qu'il est possible de retirer un billet grande ligne uniquement le jour du départ.

Par ailleurs, elle évoque la problématique de la circulation rue de Vaux la Reine le samedi matin durant le marché et indique la formation de bouchons à la sortie de la rue.

Une réflexion sera menée sur ce secteur.

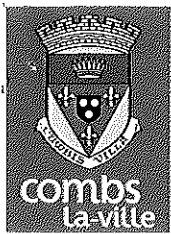
Concernant la décharge sur une parcelle privée rue des Brandons, il est indiqué qu'il n'y a pas eu de nouveaux dépôts sur le site mais que des jeunes accèdent à la parcelle. Les services de la commune restent vigilants à ce sujet.

Validé le 17 avril 2015 par le maire-adjoint
chargé de l'animation des Conseils de Quartier,

Frédéric PERIDON

Validé le 28 avril 2015
par le co-vice Président,

Patrick BOUTAULT



Mairie de Combs-la-Ville
Place du Général de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 88 28 28
Fax : 01 64 88 28 29

**DIRECTION COMMUNICATION, INNOVATION
ET MOYENS GENERAUX**

Service Conseils de Quartier et Dynamique Commerciale

Tel : 01.64.13.16.12
Fax : 01.64.88.61.66

Suivi du conseil de quartier République du 25 novembre 2014

Le dernier conseil de quartier a fait émerger un certain nombre de questions et remarques sur le quartier République. Ci-dessous les éléments de réponses pour les questions en attente :

- **Problématique des déchets aux Brandons**

Une demande de nettoyage du site a été transmise à l'OPH.
Deux poubelles ont été installées allée des brandons.

- **Trou dans la chaussée face au 21 rue des Brandons**

Le trou a été rebouché.

- **Demande de collecte réduite des bacs « marron » pendant la période hivernale plutôt que de supprimer totalement la collecte**

La demande a été transmise au SIVOM qui invite les habitants à venir à la déchetterie de Combs-la-Ville qui est maintenant ouverte 5 jours par semaine du mercredi au dimanche midi.

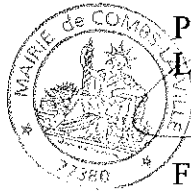
- **A la sortie du parking LIDL située rue Pablo Picasso, des véhicules tournent à gauche à contre sens pour accéder aux places de parking**

Un séparateur de voie est déjà en place afin d'interdire aux véhicules de tourner à gauche. Le signalement a été transmis à la police municipale.

- **Manque de visibilité au rond-point de la gare routière pour aller vers la rue des Acacias.**

Les arbustes qui masquaient la visibilité ont été taillés et/ou supprimés en début d'année.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Pour le maire et par délégation,
Le maire-adjoint

Frédéric Peridon
Frédéric PERIDON